Annexe 1

La stratégie nationale sur le logement

www.chezsoidabord.ca/

La Stratégie nationale sur le logement est le plus important et le plus ambitieux programme fédéral de logement de l'histoire canadienne. Au cours de la prochaine décennie, plus de 82 milliards de dollars seront investis afin de renforcer les collectivités et d'aider les Canadiens partout au pays à accéder à des logements sûrs et abordables.

La Stratégie nationale sur le logement comporte des programmes et des initiatives qui peuvent aider à créer de nouveaux logements ainsi qu'à rénover et moderniser les logements existants. Elle propose des ressources pour les fournisseurs de logements communautaires et des programmes d'innovation et de recherche.

- Obtenez du financement pour construire des logements abordables
- Financement pour rénover et réparer les logements abordables et communautaires existants
- Financement d'idées uniques et de techniques de construction novatrices
- Promouvoir l'excellence dans la recherche sur le logement au Canada

L'Ontario et la Stratégie nationale sur le logement

www.ontario.ca/fr/page/lontario-et-la-strategie-nationale-sur-le-logement

En 2018, le gouvernement fédéral et le gouvernement de l'Ontario ont signé une entente bilatérale dans le cadre de la Stratégie nationale sur le logement (SNL) qui établit les modalités de leur partenariat.

En vertu de la SNL, l'Ontario met en œuvre trois initiatives dont il assume une partie des coûts :

- Initiative Canada-Ontario de logement communautaire (ICOLC)
- Initiative liée aux priorités de l'Ontario en matière de logement
- Allocation Canada-Ontario pour le logement (ACOL)

Aux termes de l'entente bilatérale concernant la SNL, l'Ontario doit dresser un plan d'action tous les trois ans.

Les plans d'action décrivent à quoi l'Ontario consacrera la contribution de la SNL et les contributions équivalentes de la province et des municipalités pour atteindre les cibles et résultats. Ces cibles et résultats sont mutuellement convenus par le gouvernement fédéral et le gouvernement provincial.

Les municipalités de l'Ontario ont été soumises à plusieurs changements à la suite du déploiement par le gouvernement de l'Ontario du plan Plus de logements, plus de choix : Plan d'action pour l'offre de logements en Ontario, qui est une stratégie à long terme visant à augmenter l'offre de logements et à offrir des options de logement accessibles.

Ontario : Accélérer la construction de plus de logements

En novembre 2022, le gouvernement de l'Ontario (la province) a adopté le projet de loi 23, Loi visant à accroître la construction de maisons plus rapidement, qui fait partie du Plan d'action pour l'offre de logements de l'Ontario et vise à soutenir l'objectif de la province d'ajouter 1,5 million de nouveaux logements en Ontario d'ici 2031. Le projet de loi apporte des modifications importantes à plusieurs lois et règlements, notamment la Loi sur les redevances d'aménagement, la Loi sur l'aménagement du territoire, la Loi sur les municipalités.

Le plan d'action pour l'offre de logements de 2022-2023 prévoit :

- Construire plus d'habitations
- Aider les acquéreurs d'habitation
- Réduire les coûts et frais de construction
- Simplifier le processus d'approbation lié à l'aménagement du territoire

https://www.ontario.ca/fr/page/accelerer-la-construction-de-plus-de-logements

Rapport du Groupe d'étude sur le logement abordable

https://www.ontario.ca/fr/page/rapport-du-groupe-detude-sur-le-logement-abordable